



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Boinali SAID
Député de Mayotte
Membre de la Commission des Affaires Étrangères
Membre de la Délégation aux Outremer

Mamoudzou, le 08 Août 2015

Communiqué de presse : Lancement de la campagne « TOBE ».

Dans le cadre du lancement des « tobés », le **député Boinali SAID** a réuni dans sa permanence parlementaire, hier Vendredi 7 Août 2015, une équipe de travail sur le thème de la production agricole à Mayotte, constituée du directeur de l'association **AMMEFLHORC (Association Mahoraise de modernisation de l'économie fruitière, légumières, horticoles et de la cocoteraie)** regroupant l'ensemble des **G.V.A** (groupements de vulgarisation agricole) du territoire de Mayotte, de son équipe parlementaire ainsi que de techniciens du secteur agricole.

A la suite de cette réunion qui a eu lieu hier, le **député Boinali SAID** annonce officiellement à toute la population de Mayotte, le lancement officiel de la campagne « Tobé », en soutien au projet « Tobé » porté par l'association **AMMEFLHORC** (sur le volet « Production ») ainsi que des partenaires publics et privés en ce qui concerne les volets Aménagement, Attractivité du territoire et Transfert de connaissances.

Dans cette perspective, **la première opération aura lieu en mi-septembre 2015** avec le regroupement à Dzoumogné, de tous les agriculteurs du Nord de l'île, représentés par leurs G.V.A respectifs. Il s'agit là, en effet, d'une opération d'envergure qui consiste à sensibiliser à la fois les agriculteurs et leurs structures représentatives, les collectivités locales, ainsi que l'Etat sur la création très prochaine d'une **C.U.M.A (Coopérative d'utilisation de Matériels agricoles) du Nord de Mayotte.**

C'est tout naturellement, à travers cette future création de la **C.U.M.A du Nord de Mayotte**, la concrétisation du **volet « Production »** de ce **projet dit « Tobé »** (**projet d'aménagement et d'équipement de zones d'activités à vocation agricoles et écotouristiques, sur l'ensemble du territoire de Mayotte**), et qui recouvre selon lui, de façon globale toutes les questions relatives aux semenciers, ouvriers agricoles, aux emplois et conventions collectives du secteur agricole, matériels et outillage agricoles.

Le député, espère qu'à l'issue de cette première opération prévue en Septembre 2015, que les collectivités locales et l'Etat fassent preuve d'une forte implication et qu'ils consentent la prise en charge de ce **futur CUMA du Nord de Mayotte**, et que les fonds nécessaires au fonctionnement de celui-ci soient bel et bien mobilisés, afin de répondre aux besoins immédiats des agriculteurs en matière d'utilisation de matériels et outillage agricoles, dans l'exercice de leur activité.

Une fois la coopérative créée, cette dernière renforcera bien évidemment ses liens avec les structures déjà existantes sur l'île, **afin d'impulser le développement économique agricole du territoire.**

Le député de la 1^{ère} circonscription de Mayotte,

Mr Boinali SAID